

1

Composante : Année d'études :

Réservé à l'administration :

Code étape Libellé

Données personnelles de l'étudiant

N° étudiant si précédemment inscrit à l'URCA Diplôme ou concours principal préparé

État Civil

Nom de naissance

Prénoms

Votre numéro INE

(11 caractères, l'alpha en minuscule)

Si marié/e : nom usuel (nom du conjoint)

Nationalité

2

Naissance

Date

Département /pays

Ville

Sexe M ou F

Situation familiale 1 - Seul(e) sans enfant 2 - En couple sans enfant
 3 - Seul(e) avec enfant(s) 4 - En couple avec enfant(s)

- Nbre d'enfants :

Êtes-vous handicapé(e) ? Non Oui Si oui, type de handicap

Situation militaire

2 - Sous les drapeaux 3 - Exempté 4 - Service accompli 5 - Non concerné(e) 6 - JDC en attente 7 - JAPD / JDC effectuée

Baccalauréat ou équivalence

1^{ère} inscription (préciser l'année universitaire)

1 - en enseignement supérieur / 2 - en université française / 3 - à l'URCA /

Nom de la première université française fréquentée :

3

Baccalauréat français ou équivalence

Année d'obtention Série et spécialité Mention

Établissement d'obtention du baccalauréat ou équivalence

Précisez le type d'établissement : Département Pays
par exemple : Lycée, Université, (DAEU)

Nom de l'établissement et ville

Adresses

Adresse fixe (ou adresse des parents)

Code postal - Commune

Pays

Téléphone

Adresse mail de l'étudiant

Type d'hébergement pour l'année en cours

1 - Résidence universitaire 2 - Foyer agréé 3 - Logement HLM-CROUS
 5 - Logement personnel (hors chambre étudiant) 6 - Chambre étudiant

Adresse pendant l'année universitaire
(si différente de l'adresse fixe)

Code postal - Commune

Pays

Téléphone fixe

Téléphone portable de l'étudiant

4 - Domicile parental
 7 - Autre (Mode d'hébergement)

4

Parcours de l'étudiant

Dernier établissement fréquenté

- Type (lycée, université, école, IUT, ...) - Nom de l'établissement
- Département ou pays - Année

Situation année précédente (2016-2017 si différente réponse précédente)

Si scolarisé(e) type de formation ou enseignement suivi et nom de l'établissement

Département ou pays

Si non scolarisé(e) T - n'est jamais entré(e) dans l'enseignement supérieur U - est en reprise d'études supérieures

Dernier diplôme obtenu (si différent du baccalauréat)

- Type (lycée, université, école, IUT, ...) - Nom de l'établissement
- Année - Nom de l'établissement

Est-ce un diplôme d'établissement étranger supérieur ou secondaire OUI NON

Êtes-vous inscrit(e) dans un autre établissement cette année universitaire ? OUI NON

Si oui précisez :

Type (lycée, université, école, IUT, ...)

Nom de l'établissement

Niveau et type de formation suivie

Département ou pays

Maintenez-vous cette inscription en parallèle ? OUI NON

DIPLÔMES ET ANNÉES PRÉPARÉS POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018

V.A.E. Partenariat international

Diplôme ou concours préparé à l'URCA

Année (étape) dans le diplôme préparé Dispense ESPE, précisez :

Titre d'accès à cette formation

Télé-enseignement 0 - NON 1 - Télé-enseignement hors CNED

2^{ème} Diplôme ou concours préparé (si besoin)

Année (étape) dans le diplôme préparé

Titre d'accès à cette préparation

Nom de l'établissement Département ou pays Année

Télé-enseignement 0 - NON 1 - Télé-enseignement hors CNED 2 - Télé-enseignement CNED

Situation sociale

Êtes-vous pupille de la nation ? OUI NON

Êtes-vous boursier ? OUI NON

(sur présentation de la notification conditionnelle du C.R.O.U.S. uniquement puis sur présentation de la notification définitive)

CONSEILS POUR REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Toutes les rubriques figurant dans ce dossier d'inscription doivent être clairement et correctement complétées.

Utilisez des lettres CAPITALES d'imprimerie chaque fois que vous devrez répondre par un nom de personne ou un lieu.

Si vous ne savez pas compléter, n'inscrivez rien et demandez conseil aux personnes chargées de vérifier le dossier.

Données personnelles de l'étudiant

DIPLÔME OU CONCOURS PRÉPARÉ :

Indiquez dans quel diplôme ou préparation au concours vous vous inscrivez (exemple : 2ème année de licence Droit, 1ère année de master psychologie).

Nom : si votre nom comporte une particule, une apostrophe ou un trait d'union, notez-le clairement.

Prénoms : si vous avez plusieurs prénoms, inscrivez-les dans l'ordre où ils sont mentionnés sur vos pièces d'état civil.

VOTRE N° INE (afin de distinguer les chiffres et les lettres, inscrire les **lettres en minuscules**) :

- si vous êtes nouveau bachelier(e) : c'est le numéro INE ou BEA qui figure sur le relevé de notes du baccalauréat (en haut à gauche).
- si vous avez déjà été étudiant(e) : à partir de 1995, votre établissement vous a attribué un numéro INE.

NAISSANCE

Date sous la forme JJ/MM/AAAA.

ÉTUDIANT(E)S HANDICAPÉ(E)S : vous devez prendre contact le plus rapidement possible avec la Mission Handicap :
Tél. 03 26 91 81 00 - courriel : handicap@univ-reims.fr

Inscription administrative annuelle

Régime :

- 1- **Formation Initiale (cas habituel)** : si vous ne relevez pas des autres régimes.
- 2- **Formation Continue Financée** : à cocher si vos frais de formation continue devraient être pris en charge, au moins pour partie par un organisme (employeur, OPCA, pôle emploi, conseil régional, etc.) ou le CILEC (sauf Delf et Dalf)
- 3- **Formation Permanente** : à cocher si vous devez financer vous-même vos frais de formation. Vous êtes salarié en congé de formation ou vous avez interrompu vos études depuis plus de 2 ans et vous suivez les cours sur votre temps personnel.

Statut :

- 1- **Étudiant** : vous suivez une formation diplômante (LMD ou D.U. diplôme universitaire) et vous pouvez bénéficier de la sécurité sociale étudiante.
- 2- **Auditeur libre** : vous vous inscrivez dans une formation diplômante mais vous ne suivez que les cours magistraux hors examen.
- 3- **Formation continue** : vous suivez une formation diplômante (DAEU, LMD, D.U. diplôme universitaire) dans le cadre d'une prise en charge. Vous ne pouvez pas bénéficier de la sécurité sociale étudiante.
- 5- **Capacité** : vous vous inscrivez en 1ère année de capacité.

SALARIÉ(E)S / QUOTITÉ TRAVAILLÉE :

Est considéré(e) comme salarié(e) tout(e) étudiant(e) dont le contrat de travail est valide du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 et si :

- le quota horaire travaillé est \geq à 35h par semaine (temps complet) \longrightarrow cochez 1
 - le quota horaire travaillé est \geq à 15h par semaine (ou 60h / mois) \longrightarrow cochez 2
 - le quota horaire travaillé est \geq à 12h30 par semaine (ou 150h / trimestre) \longrightarrow cochez 2
 - le quota horaire travaillé est $<$ à 10h par semaine \longrightarrow cochez 3
- (obligation d'affiliation au régime étudiant de la sécurité sociale)

Parcours de l'étudiant

DIPLÔME ET ANNÉES PRÉPARÉS :

1er diplôme ou concours préparé : concerne l'inscription principale (ex : 1ère année de licence AES, 1ère année de Master mention SVT).

2ème diplôme ou concours préparé : concerne les étudiant(e)s qui s'inscrivent parallèlement dans un autre diplôme ou dans une autre préparation à un concours.

SITUATION SOCIALE :

- est boursier tout étudiant pouvant justifier d'une notification conditionnelle de bourse en accord avec sa situation universitaire (année d'étude/type de diplôme/université).

Toute défaillance aux cours, travaux pratiques, travaux dirigés (y compris optionnels) ou aux examens entraînera une suspension du versement de la bourse par le **CROUS**, voire la demande de remboursement des sommes déjà perçues par l'étudiant(e).

Couverture et protection sociales de l'étudiant

L'affiliation à la Sécurité Sociale étudiante est OBLIGATOIRE pour tou(te)s les étudiant(e)s s'inscrivant à l'Université.

Tranche d'âge / profession du parent dont dépend l'étudiant pour sa sécurité sociale	16 / 19 ANS au cours de l'année universitaire	20 ANS au cours de l'année universitaire	21 / 28 ANS au cours de l'année universitaire
Travailleur salarié et assimilés : Salarié du privé, praticien ou auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, banque de France, ouvrier d'état, magistrat, caisse des dépôts, artiste auteur, CCI de Paris, demandeur d'emploi	Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (Gratuite si boursier de l'enseignement supérieur)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (Gratuite si boursier de l'enseignement supérieur)
Travailleur non salarié ou dépendant d'un régime spécial : Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, EDF-GDF, RATP, mines, militaire, clerc et employé de notaire, régime des cultes, sénat, fonctionnaire international, frontaliers Allemagne, Belgique, Luxembourg	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (Gratuite si boursier de l'enseignement supérieur)	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (Gratuite si boursier de l'enseignement supérieur)
Autre profession dépendant d'un régime spécial : Assemblée nationale, marine marchande, port autonome de Bordeaux, comédie française, théâtre national de l'opéra	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (Gratuite si boursier de l'enseignement supérieur)
Agent SNCF	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents	Couvert par la sécurité sociale des parents

IMPORTANT

Pour toute annulation d'inscription merci de vous référer au site internet de l'université :

<http://www.univ-reims.fr/rentree/scolarité/annulation-et-remboursement-des-droits-de-scolarité/annulation-et-remboursement-des-frais-d-inscription,18131,31446.html>

N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET SIGNER CE DOSSIER D'INSCRIPTION